

POUR VOS DOSSIERS**La dette publique atteindra 1807 milliards d'euros et 87,4 % du PIB en 2012**

Le rapport "Engagements financiers de l'Etat" préparé dans le cadre du projet de loi de finances pour 2012, sera examiné aujourd'hui par la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Le rapporteur spécial est M. Dominique BAERT, député (PS) du Nord.

Comme il l'a fait au cours des années précédentes, M. BAERT insiste de nouveau sur le niveau particulièrement élevé de la dette publique 1807 milliards d'euros en 2012, avec une augmentation de 37 % en quatre ans, et près de vingt points de PIB depuis 2007. Ainsi, en 2012, la dette publique atteindra 87,4 % du PIB.

Si la plupart des Etats a connu une forte dégradation des finances publiques, en raison notamment de mesures de relances budgétaires, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne note le rapport. "Le gouvernement tente de faire croire que la dégradation des finances publiques françaises, et en particulier l'accroissement de notre niveau d'endettement entre 2008 et 2012, serait essentiellement liée à la crise de 2008 ; or, il est désormais acquis que le montant de la dette imputable à la crise économique et financière s'élève à 101,7 milliards d'euros en 2009, 159,8 milliards d'euros en 2010, et 222,9 milliards d'euros en 2011 ; dans la mesure où l'encours de la dette négociable de l'Etat en 2011 serait de 1317 milliards d'euros, la part de la dette résultant de la crise serait – seulement de 16,9 % en 2011 alors que la dette négociable de l'Etat a crû de 30 % depuis 2008 ; en outre, la part de la dette résultant du plan de soutien en faveur de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal atteindrait 27,3 milliards d'euros, soit 2 % de la dette négociable de l'Etat en 2011" note le rapporteur spécial.

Les dépenses du programme "Charge de la dette et trésorerie de l'Etat" devraient atteindre 48,77 milliards d'euros en 2012

La charge de la dette atteindra 48,77 milliards d'euros en 2012.

Or, le besoin de financement de l'Etat reste colossal, malgré sa baisse depuis 2009 écrit M. Dominique BAERT, qui précise que le besoin de financement de l'Etat en 2012, devrait diminuer de 8,9 milliards d'euros par rapport à 2011 pour s'établir à 182 milliards d'euros. En tenant compte de la réduction du déficit public de près de 14 milliards d'euros, la part des amortissements de dettes dans le besoin de financement dépasserait 53 %, ce qui n'était plus arrivé depuis 2008, indique le rapport. L'année 2012 sera en effet marquée par une augmentation des amortissements de titres négociables venant à échéance : 98,9 milliards d'euros contre 94,8 milliards d'euros en 2011. En outre, le remboursement de dettes reprises par l'Etat doublerait pour atteindre 1,3 milliard d'euros (contre 583 millions en 2011).

Observant que "si depuis 2002 la charge de la dette est restée quasiment stable – hormis en 2008, alors que l'encours de la dette publique française a quasiment doublé, c'est essentiellement grâce à la faiblesse des taux d'intérêt et à la maîtrise de l'inflation ; malheureusement, la modération de la charge de la dette observée ces dernières années n'a pas vocation à perdurer : à l'effet d'aubaine semble déjà succéder un effet boomerang" note le rapporteur spécial. De fait, l'écart de taux entre la France et l'Allemagne "est passé de 40 points de base au 3 janvier 2011 à 119,5 points de base le 24 octobre dernier, un niveau jamais atteint depuis le 12 décembre 1992" écrit M. BAERT

La charge de la dette pourrait augmenter de 5 milliards en 2013 et 2014

La charge de la dette pourrait augmenter de 5 milliards d'euros par an jusqu'en 2014 note le député du Nord, cette hausse s'expliquant d'abord par un "effet volume" sur la dette de moyen et long terme.

Ainsi, "le rapporteur spécial ne peut que regretter que l'accroissement de la charge de la dette prévu d'ici à 2013 (5 milliards d'euros par an) couvre à lui seul la quasi-totalité de la progression des charges qu'autorise à lui seul la quasi-totalité de la progression des charges qu'autorise chaque année la norme de dépense en volume (soit 6,3 milliards d'euros compte tenu de l'hypothèse d'inflation de 1,75 % associée au projet de loi de finances)" Ainsi, pour M. Dominique BAERT, "étant donné l'évolution à la hausse des charges de pensions (+4 % entre 2011 et 2013), le gel des concours de l'Etat aux collectivités territoriales et l'introduction des nouvelles règles d'encadrement de la dépense publique résultant de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2011 à 2014, le gouvernement, s'il refuse toute augmentation d'impôt, n'aura pas d'autres choix que de réduire les dépenses des missions du budget général, pour respecter la norme zéro volume en 2012"

Des projections inquiétantes pour les années à venir

"La situation est d'autant plus grave que les prévisions du gouvernement elles-mêmes sont adossées à une hypothèse de remontée progressive des taux d'intérêt (...) Les projections (...) montrent qu'une hausse des taux globale et pérenne de 1 % répercutée sur l'ensemble de la courbe des taux, entraînerait une augmentation des intérêts de la dette d'environ 2 milliards d'euros dès la première année, de 4 milliards d'euros l'année suivante, de 6 milliards d'euros la troisième année, jusqu'à environ 14 milliards d'euros à un horizon de dix ans ; dans une telle situation, la charge de la dette deviendrait rapidement, probablement en 2014 ou en 2015, le premier poste budgétaire de l'Etat" écrit M. Dominique BAERT.

Il présente ensuite deux variantes d'analyse de l'évolution de la dette.

La première variante "se fonde d'une part sur la moyenne des prévisions de croissance du groupe technique de la Commission économique de la Nation réuni le 6 octobre 2011, soit +1,66 % du PIB en 2011 et +1 % en 2012. Il est fait l'hypothèse d'une croissance de 1,5 % du PIB en 2013 et 2 % à partir de 2014" D'autre part, "cette construction repose sur une hypothèse de réduction du rythme de progression des dépenses publiques de 0,9 % par an. Cela implique une réduction du déficit public progressive en 2011 et rejoint l'hypothèse moyenne du groupe technique selon laquelle le déficit public serait proche de 5,8 % du PIB en 2011 après 6,4 % en 2010. Dans ce scénario, le déficit public en 2012 atteindrait 5,7 % du PIB et la dette publique 88,6 % du PIB. Un tel scénario qui peut être considéré comme raisonnable, n'enraye pas la dette publique laquelle dépasse 91 % du PIB en 2013 ; il n'assure une décroissance de la dette qu'à partir de 2015. Or, selon une analyse récente (...), au regard de l'évolution de la dette et de la croissance de 20 pays avancés depuis plus d'un siècle, une dette supérieure à 90 % du PIB est associée à une croissance très inférieure à la moyenne"

La seconde variante "présente un scénario plus catastrophique afin de montrer les risques liés à une faible croissance en termes d'insoutenabilité de la dette publique. Il est fait l'hypothèse d'une croissance de 1,3 % du PIB en 2011 et 0,8 % du PIB en 2012 avant de redémarrer lentement pour atteindre 1,1 % du PIB en 2013, 1,5 % en 2014 et 2 % en 2015. Ce scénario repose également sur une hypothèse de croissance des dépenses publiques modérée de +1,2 % par an (soit une réduction de moitié du rythme de progression sur la période 2000-2008). Dans ce scénario, le gouvernement n'arriverait pas à maîtriser l'envolée de la dette publique qui dépasserait les 90 % du PIB en 2012 et frôlerait la barre de 100 % du PIB en 2015".